



Rapport **d'activité**

2021

SyanChaleur
RÉSEAUX DE Haute-Savoie

Régie du Syane

Sommaire

SYAN'CHALEUR • RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

LA RÉGIE SYAN'CHALEUR AU SERVICE DU TERRITOIRE 4

LA CRÉATION D'UNE RÉGIE POUR CONSTRUIRE ET EXPLOITER DES RÉSEAUX PUBLICS DE CHALEUR	4
DES COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	4
UN FONCTIONNEMENT SIMPLE ET ADAPTÉ	5
DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR SYAN'CHALEUR	5

LES INSTANCES DE SYAN'CHALEUR 6

LE RÔLE DU COMITÉ SYNDICAL DU SYANE	6
LE RÔLE ET LA COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION .	6
CALENDRIER ET ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE SYAN'CHALEUR	7

DES PROJETS AMBITIEUX ET RÉALISTES 8

SAINT-JEOIRE	8
AMBILLY ET VILLE-LA-GRAND	12
LES HAUTS D'ÉVIAN-LES-BAINS	14
ABONDANCE	16

DES PROJETS À VENIR 18

ÉTUDES DE FAISABILITÉ À FIN 2021	18
ÉVIAN-LES-BAINS BORD DU LAC	20

RETOUR EN IMAGES 22

L'INAUGURATION DE LA ZAC ÉTOILE D'AMBILLY/VILLE-LA-GRAND	22
UNE JOURNÉE DE VISITES DE RÉSEAUX DE CHALEUR BIOMASSE	23

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 24

PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021	24
--	----

LA CRÉATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION 26

Éditorial

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'EXPLOITATION DE SYAN'CHALEUR



La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) a permis de rappeler le rôle

essentiel des réseaux de chaleur dans la transition énergétique. Ces réseaux sont un des moyens de mobiliser massivement d'importants gisements d'énergies renouvelables thermiques telles que la biomasse, la géothermie ainsi que les énergies de récupération issues de l'industrie.

Ce type de projets industriels et commerciaux complexes nécessite des compétences techniques et des moyens financiers non négligeables que toutes les communes ne peuvent pas développer en interne.

La régie Syan'Chaleur est née de la volonté des élus du Syane d'accompagner les communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui souhaitent développer de tels projets sur leur territoire. Elle propose de mutualiser les moyens techniques et financiers nécessaires à la réalisation de leurs actions. Cet accompagnement va des premières études jusqu'à la commercialisation et

la mise en service des installations, ainsi qu'au suivi d'exploitation.

Fin 2021, Syan'Chaleur dispose d'un premier réseau de chaleur biomasse opérationnel depuis déjà un an, le réseau de Saint-Jeoire.

En parallèle, d'autres projets sont en cours de réalisation, dont celui d'Ambilly/Ville-la-Grand en phase travaux sur l'intégralité de l'année, celui des Hauts d'Évian-les-Bains en phase d'étude et de commercialisation et, enfin, celui d'Abondance en phase d'étude.

Ces premières réalisations de la régie en Haute-Savoie sont la démonstration de sa capacité à accompagner les communes dans leurs projets de réseaux de chaleur, avec un soutien financier de l'Agence de la transition écologique (ADEME - anciennement l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces projets témoignent de la confiance accordée par les communes à la capacité d'action de Syan'Chaleur. Plusieurs études sont actuellement en cours et devraient déboucher sur des réalisations à court et moyen terme.

Gilles François



La régie Syan'Chaleur au service du territoire

Pour accompagner la transition énergétique du territoire, le Syane, Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, s'est engagé depuis 2017 dans la réalisation de projets valorisant les énergies renouvelables pour l'ensemble des collectivités lui ayant transféré la compétence « réseaux de chaleur et de froid ».

LA CRÉATION D'UNE RÉGIE pour construire et exploiter des réseaux publics de chaleur

Syan'Chaleur est une régie du Syane chargée de piloter la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de réseaux publics de chaleur et de froid. Elle gère également le service auprès des usagers.

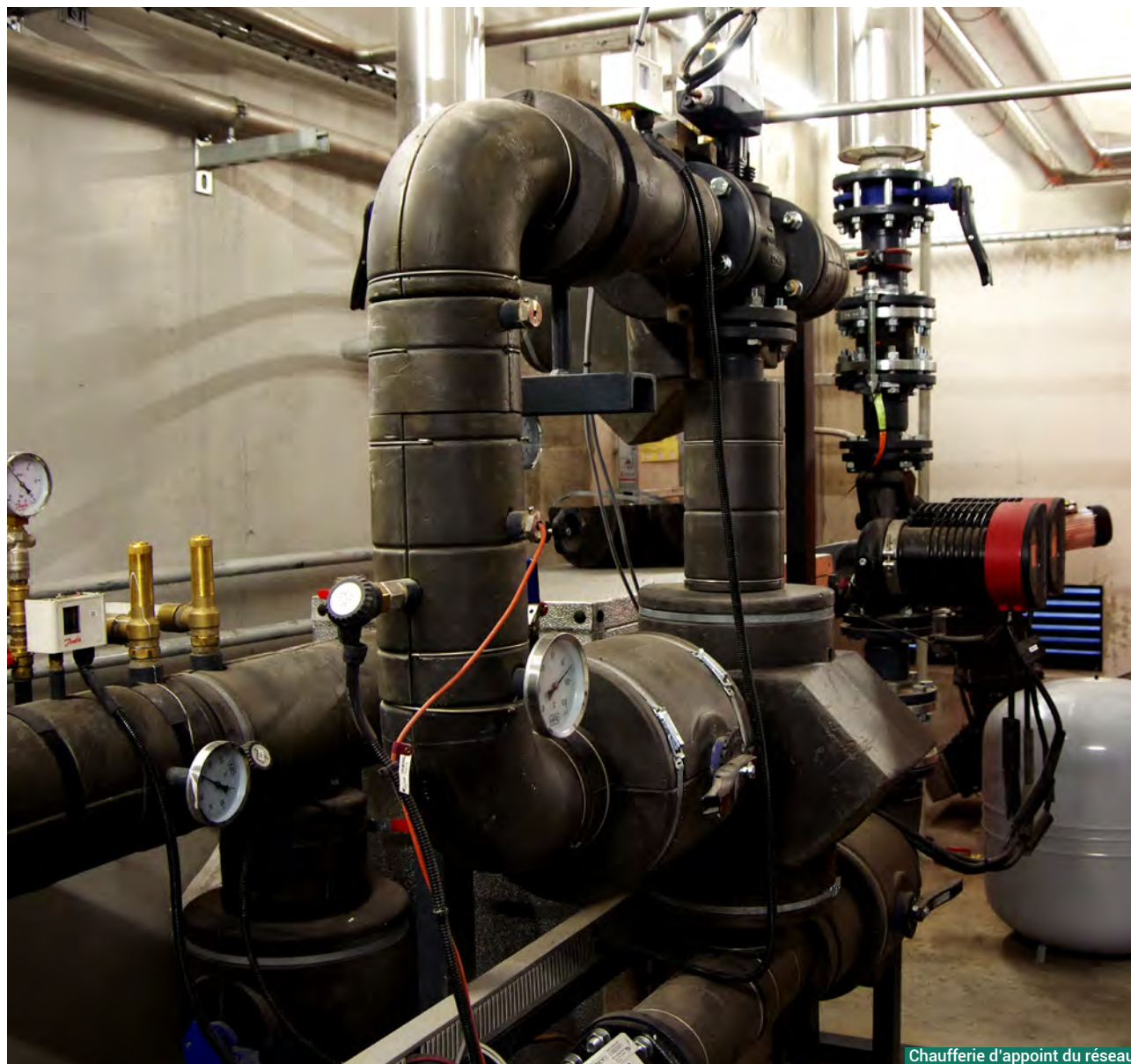
Sa création répond au besoin du Syane de se doter d'un outil opérationnel de gestion du Service Public Industriel et Commercial (SPIC) rattaché à la production et la distribution de chaleur et de froid.

DES COMPÉTENCES AU SERVICE de la transition énergétique

Syan'Chaleur a pour objet :

- la réalisation, l'aménagement et l'exploitation d'installations de production de chaleur ou de froid, quelle qu'en soit la source d'énergie ;
- l'aménagement et l'exploitation de réseaux de distribution de chaleur ou de froid, quelle qu'en soit la source d'énergie, et du service public correspondant pour les abonnés, conformément aux lois et règlements en vigueur, dans le cadre de la compétence statutaire optionnelle « création et exploitation de réseaux publics de chaleur ou de froid » du Syane.





Chaufferie d'appoint du réseau de chaleur de Saint-Jeoire

UN FONCTIONNEMENT simple et adapté

Ce type de régie, à simple autonomie financière, permet de distinguer l'organe de gestion de la régie et celui du Syndicat, tout en conservant le pouvoir décisionnel au sein du Comité syndical du Syane.

Destiné à fournir de la chaleur aux abonnés raccordés au réseau de chaleur, le service nécessite l'établissement de règles de fonctionnement et d'organisation entre les futurs abonnés et Syan'Chaleur : un « Règlement de service » et une « Police d'abonnement ».

DES OBJECTIFS AMBITIEUX pour Syan'Chaleur

Syan'Chaleur a pour objectifs de garantir un coût d'énergie compétitif pour les usagers, tout en développant l'utilisation d'une énergie locale, renouvelable et peu émettrice de gaz à effet de serre. En effet, les réseaux de chaleur développés par la régie permettent de réduire l'utilisation des chaudières à combustibles fossiles tels que le fioul ou le gaz.

Les instances de Syan'Chaleur

LE RÔLE DU COMITÉ SYNDICAL DU SYANE

En application de l'article R. 2221-72 du CGCT, le rôle du Comité syndical du Syane, après avis du Conseil d'Exploitation de Syan'Chaleur, est :

- de décider de l'attribution des marchés de conception, réalisation et exploitation des installations,
- de définir les modalités d'alimentation en chaleur ou en froid des abonnés, au travers d'un règlement de service et d'un modèle de police d'abonnement,
- de fixer la tarification du service auprès des abonnés de la régie ; cette tarification est établie de manière à assurer l'équilibre financier de la régie,
- de voter le budget de la régie et de délibérer sur les comptes et les mesures à prendre, d'après les résultats de l'exploitation, à la fin de chaque exercice et, au besoin, en cours d'exercice,
- d'autoriser le Président du Syane à mobiliser les financements et subventions nécessaires à la réalisation des investissements, à intenter ou soutenir les actions judiciaires, à accepter les transactions,
- de régler les conditions de recrutement du personnel rattaché à la régie.



LE RÔLE ET LA COMPOSITION du Conseil d'Exploitation

Le Conseil d'Exploitation, dont les membres sont issus du Comité syndical du Syane, a pour rôle la préparation et la proposition de décisions relatives à la régie en vue de leur validation par le Syane.



Joël Baud-Grasset



Gilles François



Jean-Pierre Steyer

Le Conseil d'Exploitation est formé de :

Trois élus du Comité syndical, membres de l'exécutif :

- Joël Baud-Grasset (Président du Syane depuis le 23 septembre 2021, membre de droit)
- Gilles François (Vice-président du Syane)
- Jean-Pierre Steyer (Vice-président du Syane)

Deux agents du Syane :

- Joël Louveau (Directeur général adjoint du Syane)
- Fabien Challeat (Responsable du service EnR)

Le Président du Conseil d'Exploitation, Gilles François, a été élu lors du premier Conseil d'Exploitation par ses membres le 11 décembre 2018.

CALENDRIER ET ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS du Conseil d'Exploitation de Syan'Chaleur

En 2021, le Conseil d'Exploitation de Syan'Chaleur s'est réuni à quatre occasions, principalement liées à la phase travaux du projet d'Ambilly/Ville-la-Grand et du lancement des projets de réseau de chaleur sur les communes d'Évian-les-Bains et Abondance :

3 mars 2021

- Installation bois énergie de Saint-Jeoire : bilan suite à la mise en service du réseau
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand : avancement des études, projet photovoltaïque sur la chaufferie et commercialisation
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur le quartier des Hauts d'Évian-les-Bains : avancement du projet et stratégie de commercialisation
- Installation existante bois énergie de Cusy : avis sur l'éventuelle gestion du réseau

1^{er} juin 2021

- Installation bois énergie de Saint-Jeoire : réception et clôture des travaux
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand : avancement des démarches administratives (acquisition de la parcelle, permis de construire, titre)
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur le quartier des Hauts d'Évian-les-Bains : analyse des offres initiales et mise à disposition du terrain par la Ville
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur le quartier d'Évian-les-Bains Bord du Lac : point sur l'étude de faisabilité en cours

21 septembre 2021

- Installation bois énergie de Saint-Jeoire : avancement
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand : avancement
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur le quartier des Hauts d'Évian-les-Bains : avis sur le candidat pour le Marché Global de Performance, avis sur la tarification de la chaleur, avis sur le règlement de service
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur la commune d'Abondance : informations sur le projet

30 novembre 2021

- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand : actualités du projet et stratégie commerciale
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur le quartier des Hauts d'Évian-les-Bains : actualités du projet et stratégie commerciale
- Projet de réseau de chaleur bois énergie sur la commune d'Abondance : avis sur la réalisation du projet par Syan'Chaleur
- Sollicitations à venir de la part des communes d'Évian-les-Bains, pour son projet de géothermie lacustre, de Samoëns et de Passy
- Avis sur le kit de communication
- Certificats d'Économies d'Énergie : modalités de valorisation par Syan'Chaleur

Des projets ambitieux et réalistes

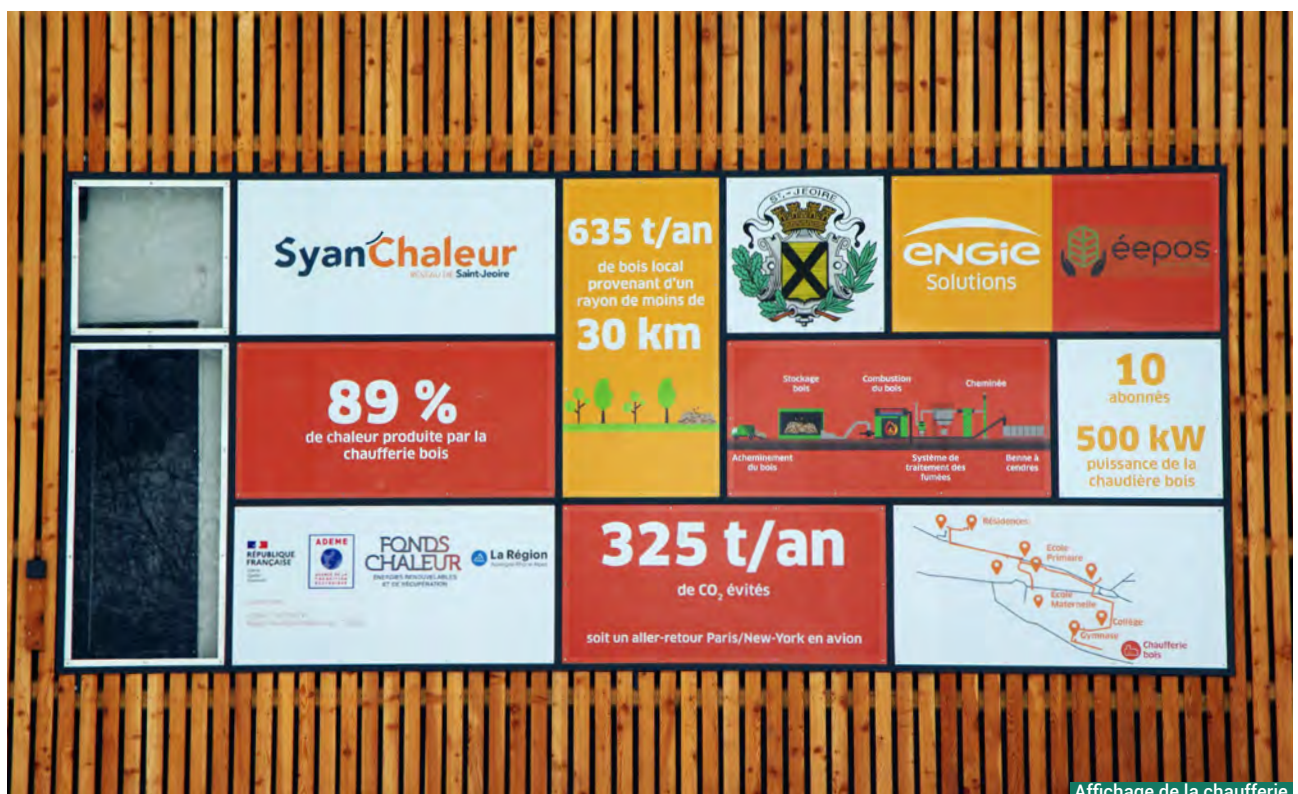
Saint-Jeoire

UN PROJET OPÉRATIONNEL

de la stratégie d'accompagnement du Syane auprès du territoire

Cette toute première réalisation de Syan'Chaleur a été mise en service le 30 octobre 2020 à partir de la chaudière d'appoint/secours au fioul et le 16 décembre pour la chaudière bois. Elle démontre la capacité de la régie à accompagner les communes dans leurs projets de réseaux de chaleur, avec un soutien financier de l'ADEME et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le raccordement des abonnés au réseau de chaleur a été progressif sur 2020 et 2021. À la mise en service, la chaufferie biomasse alimentait le gymnase et l'école primaire. En supplément du collège, de l'école maternelle et de la copropriété de Trémercier, le raccordement de deux immeubles de logements sociaux (gérés par Haute-Savoie Habitat) et de deux maisons individuelles a été réalisé entre le printemps et l'été 2021.



Affichage de la chaufferie bois énergie de Saint-Jeoire

Chiffres clés DU PROJET

1 157 m

LONGUEUR DU RÉSEAU

9

NOMBRE DE SOUS-STATIONS

500 kW

PUISSANCE DE LA CHAUDIÈRE BOIS

35 km

RAYON D'APPROVISIONNEMENT
DU COMBUSTIBLE BOIS ÉNERGIE

1 775 MWh/an

QUANTITÉ D'ÉNERGIE D'ORIGINE
RENOUVELABLE EN SUBSTITUTION
AU GAZ OU AU FIOUL

1,91 MWh/ml

DENSITÉ THERMIQUE
GLOBALE DU RÉSEAU

325 teq CO₂ évitées/an

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) :
SOIT UNE BAISSSE DE 83 % PAR RAPPORT
À LA SITUATION PRÉCÉDENTE

110 000 € HT/an

RÉINJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE,
REPRÉSENTANT L'ÉQUIVALENT
DE 1,8 EMPLOI PÉRENNE

1 300 000 € HT

D'INVESTISSEMENT

750 000 € HT

DE SUBVENTION DE L'ADEME



Le bilan, après une année complète d'exploitation

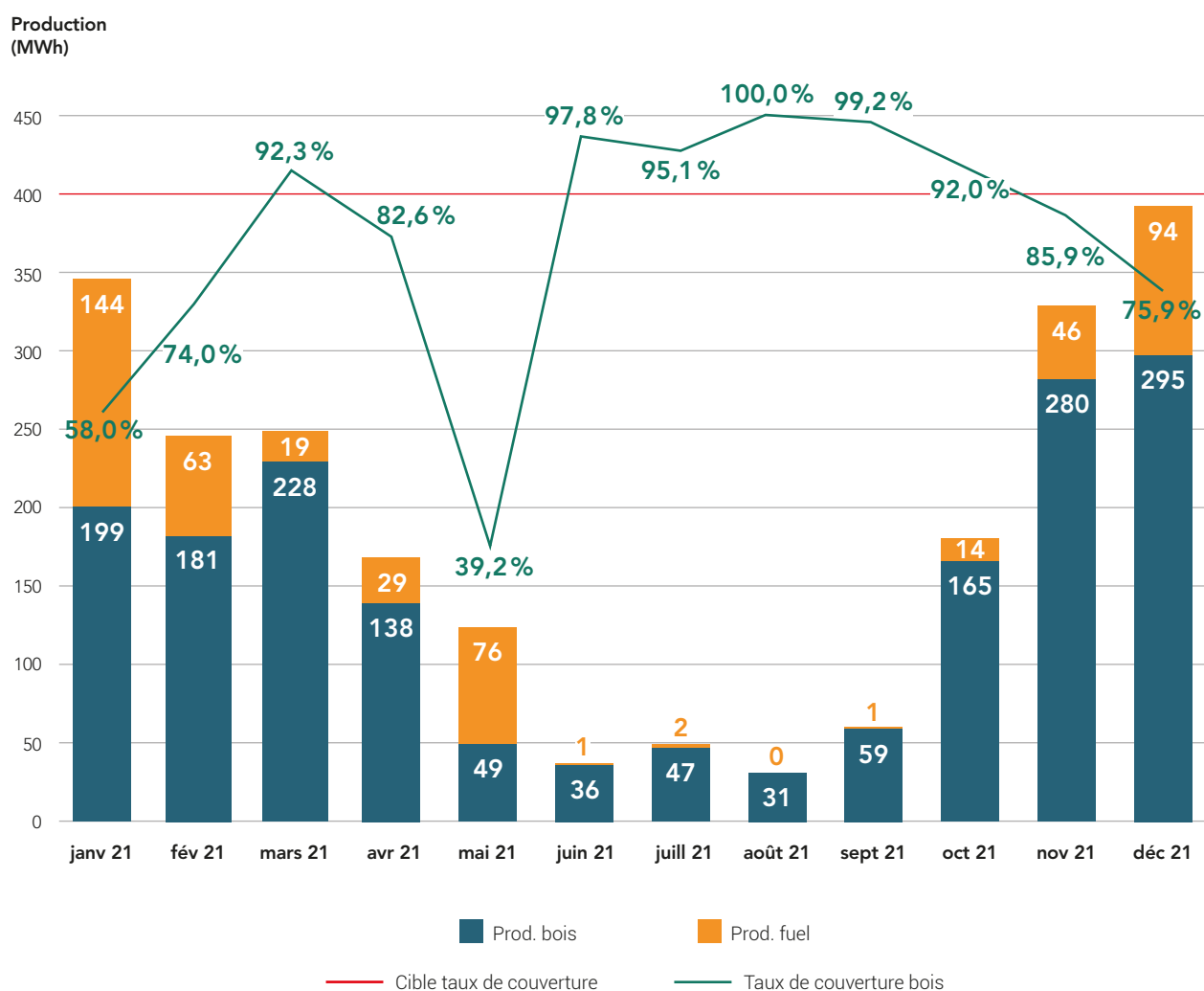
Fin 2017, la commune de Saint-Jeoire s'engage aux côtés du Syane en lui transférant sa compétence « réseau de chaleur ». Par la suite, Syan'Chaleur pilote le développement de ce projet de chaufferie biomasse en confiant la maîtrise d'œuvre à ENGIE Cofely via un Marché Global de Performance (MGP). La rémunération de cette entreprise titulaire et de son groupement d'entreprises dépend de l'atteinte de critères de performances ambitieux et mesurables (efficacité énergétique, qualité de service, etc.).

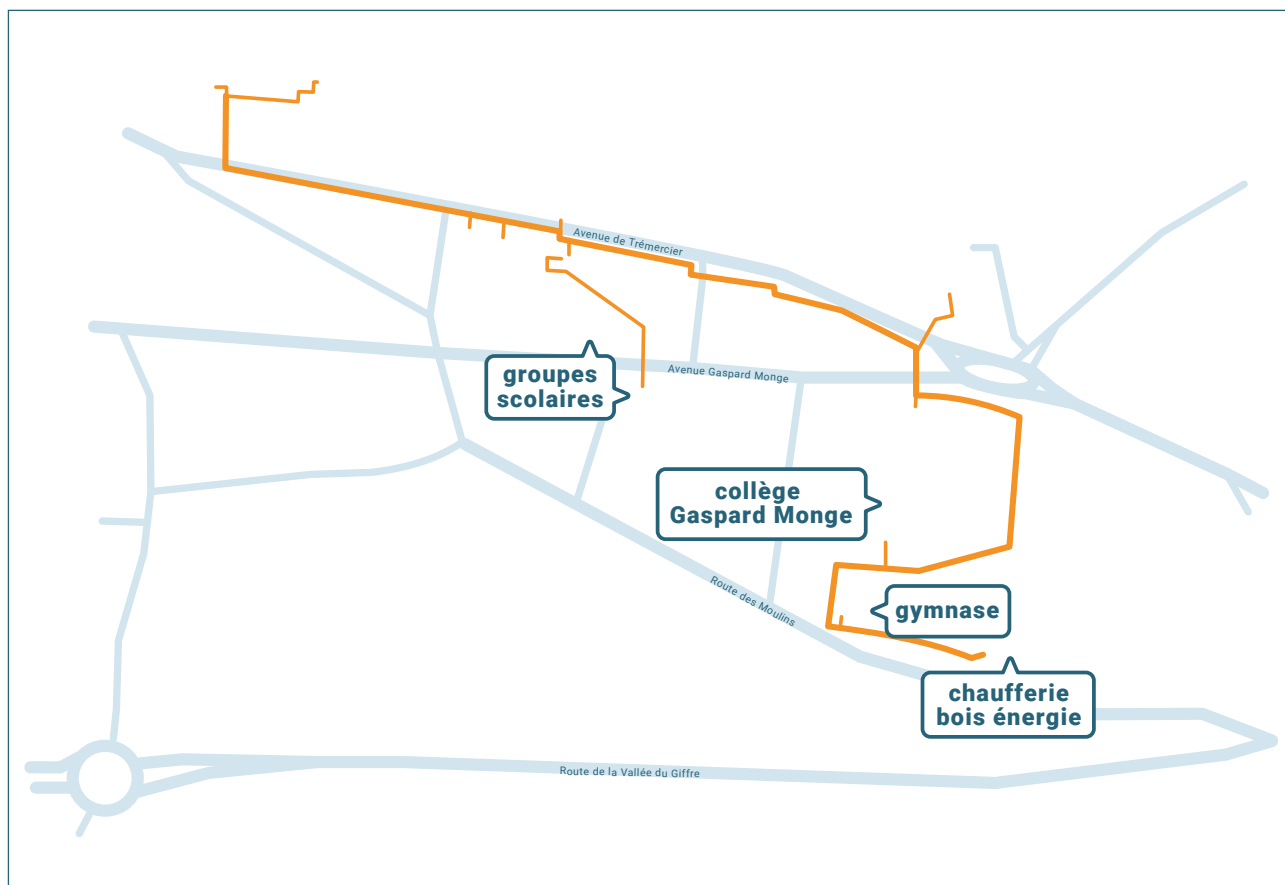
Fin 2021, le réseau de chaleur bois énergie de Saint-Jeoire est en service depuis un an. Syan'Chaleur en profite pour publier la première édition de la *Lettre aux usagers*. L'occasion de faire aux usagers un retour sur cette première année d'exploitation et de leur permettre de découvrir le fonctionnement

du réseau de chaleur, ses acteurs, son évolution et ses avantages, à la fois pour les habitants et pour l'environnement. Ce document sera publié de façon annuelle afin d'établir une relation de transparence avec les usagers.

La première année de fonctionnement d'un réseau de chaleur est propice à la mesure et l'optimisation de nombreux critères dont la qualité du bois livré, le fonctionnement automatisé de la chaudière bois via un logiciel de supervision, la qualité de la combustion, les températures d'arrivée et de retour du réseau, etc. Pour souligner l'intérêt de ces optimisations, on constate une évolution croissante du taux de couverture biomasse. L'objectif annuel de 89 % est presque atteint puisqu'il est de 83 % sur cette première année.

Évolution du taux de couverture biomasse





Ambilly et Ville-la-Grand

ANNÉE DE LANCEMENT DES TRAVAUX du réseau de chaleur

Après avoir transféré leur compétence « chaleur » en 2019 au Syane, les communes d'Ambilly et Ville-la-Grand bénéficient de l'intervention de Syan'Chaleur pour développer la construction d'une chaufferie biomasse et de son réseau de distribution de chaleur.

La production de chaleur sera mutualisée entre différents abonnés : des projets immobiliers neufs

dans l'écoquartier de la ZAC Étoile, des logements sociaux, des bâtiments communaux, un Ehpad, etc.

Cette année 2021 aura permis, entre autres, la réalisation des travaux de gros œuvre de la chaufferie et de la première phase des travaux de réseau de distribution.



Marché Global de Performance

Pour la conception, la réalisation et l'exploitation de cette chaufferie, Syan'Chaleur a attribué le Marché Global de Performance, le 3 juin 2020, à Dalkia et son groupement d'entreprises composé de Cuynat Construction et Soho Atlas. La rémunération de ce groupement sera liée à l'atteinte de critères de performance ambitieux et mesurables (critères d'efficacité énergétique, d'incidence écologique, de qualité de service, etc.).



Perspective de la chaufferie d'Ambilly/Ville-la-Grand

Planning des travaux

- **Avril 2021** : début des travaux sur le réseau de distribution
- **Septembre 2021** : début des travaux de la chaufferie
- **Janvier à avril 2022** : livraison, grutage et installation des équipements de la chaufferie
- **Mai 2022** : premières livraisons de chaleur
- **Septembre 2022** : pose et mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la chaufferie

Chiffres clés DU PROJET

5 300 m

LONGUEUR DU RÉSEAU

45

NOMBRE DE SOUS-STATIONS

2 500 kW environ

PUISSANCE BOIS

30-80 km

RAYON D'APPROVISIONNEMENT
DU COMBUSTIBLE BOIS ÉNERGIE

10 000 MWh/an

QUANTITÉ D'ÉNERGIE RENOUVELABLE,
EN SUBSTITUTION AU GAZ OU AU FIOUL

1,56 MWh/ml

DENSITÉ THERMIQUE GLOBALE DU RÉSEAU

**2 500 teq CO₂
évités/an**

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

450 000 € HT/an

RÉINJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE,
REPRÉSENTANT L'ÉQUIVALENT
DE 5 EMPLOIS PÉRENNES

8 000 000 € HT

D'INVESTISSEMENT

2 200 000 € HT

DE SUBVENTION DE L'ADEME

Les Hauts d'Évian-les-Bains

UN RÉSEAU DE CHALEUR en fin d'étude

Après avoir transféré sa compétence « chaleur » au Syane en 2020, la commune d'Évian-les-Bains bénéficie de l'intervention de Syan'Chaleur pour développer la construction d'une chaufferie biomasse et de son réseau de distribution de chaleur sur le quartier des Hauts d'Évian-les-Bains.

La production de chaleur sera mutualisée entre différents abonnés : des projets immobiliers neufs, des bâtiments communaux, un Ehpad ainsi que des bâtiments à construire (caserne de pompiers livrée fin 2022, entre 300 et 600 logements projetés dans le périmètre d'étude et livrés à partir de 2023).

Fin 2020, Syan'Chaleur a confié le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à l'entreprise MENTHE.

Marché Global de Performance

Pour la conception, la réalisation et l'exploitation de cette chaufferie, Syan'Chaleur a attribué le Marché Global de Performance, le 7 octobre 2021, à ENGIE Energies Services et son groupement d'entreprises composé d'Arcane et de Morin Maîtrise d'Œuvre. La rémunération de ce groupement sera liée à l'atteinte de critères de performance ambitieux et mesurables (critères d'efficacité énergétique, d'incidence écologique, de qualité de service, etc.).

Planning des travaux

- **Avril 2022** : début des travaux sur le réseau de distribution et de génie civil sur la chaufferie (terrassement, fondations, gros œuvre)
- **Août 2022** : livraison, grutage et installation des équipements de chaufferie
- **Janvier 2023** : mise en service du réseau de chaleur

Chiffres clés DU PROJET

2 à 3 km

LONGUEUR DU RÉSEAU

600 à 900

NOMBRE D'ÉQUIVALENTS
LOGEMENTS DESSERVIS

760 kW

PUISSANCE CHAUDIÈRE BOIS

30-80 km

RAYON D'APPROVISIONNEMENT
DU COMBUSTIBLE BOIS ÉNERGIE

> 80 %

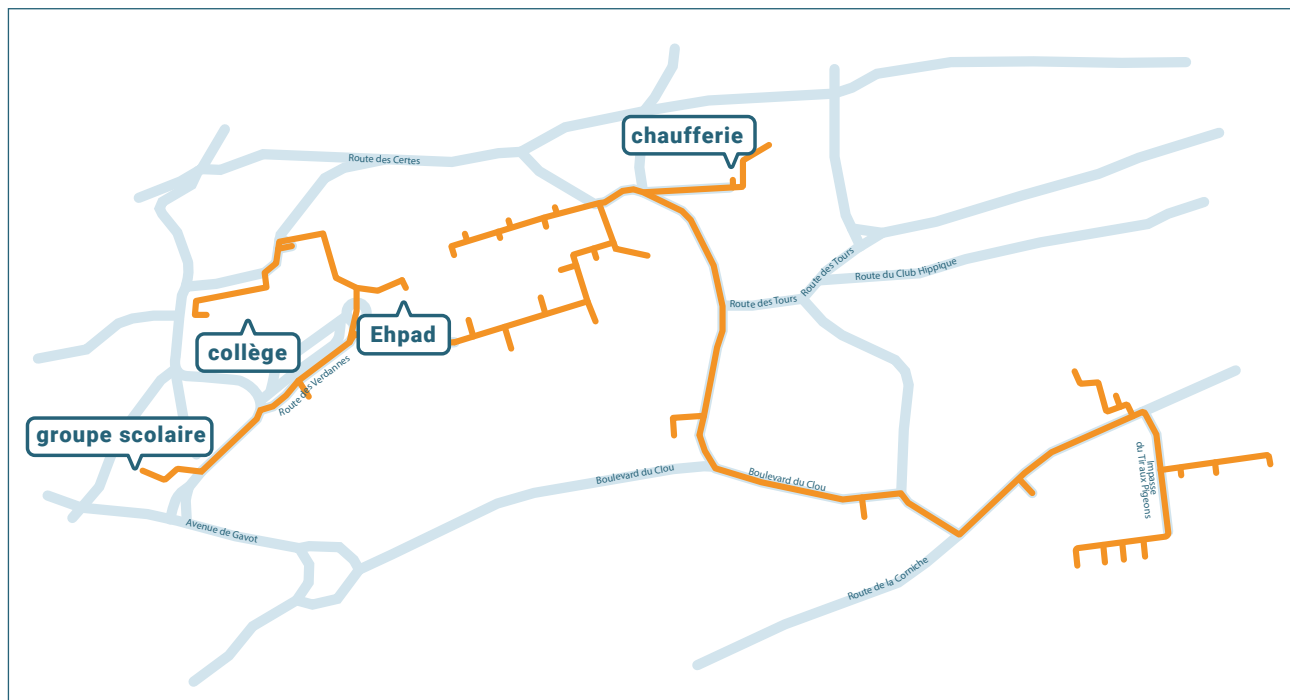
TAUX DE COUVERTURE BOIS

**500 teq CO₂
évités/an**

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

5 M€ HT

D'INVESTISSEMENT
(MONTANT ESTIMATIF)



Tracé prévisionnel du réseau en date de janvier 2022, qui peut encore évoluer



Le projet architectural travaillé pour favoriser son intégration paysagère

Abondance

ENTRÉE EN PHASE D'ÉTUDE du réseau de chaleur

Le développement du prochain réseau de chaleur de la régie Syan'Chaleur sur la commune d'Abondance a été confirmé.

Début 2021, la municipalité d'Abondance a sollicité le Syane pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant un réseau de chaleur. Ce réseau serait alimenté par une chaufferie bois énergie et desservirait des bâtiments publics et privés. Cette étude a permis de révéler la faisabilité et la viabilité d'un tel réseau dans les conditions technico-économiques actuelles (aide de l'ADEME, coût de l'énergie fossile...).

La commune d'Abondance a transféré au Syane sa compétence optionnelle « réseau public de chaleur et de froid » en octobre 2021.

Le Comité syndical du Syane, dans sa séance de décembre 2021, a confirmé ce transfert et décidé d'un mode de gestion du réseau en régie. C'est donc via Syan'Chaleur que le projet sera développé. Dans ce contexte, il convenait de disposer d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage spécialisé pour la mise en place et le suivi des différents marchés nécessaires à la réalisation du réseau de chaleur et de ses moyens de production.

Fin 2021, Syan'Chaleur a confié le marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à l'entreprise MENTHE.

Planning des travaux

- **Printemps 2022** : lancement de la consultation par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du Syndicat pour le Marché Global de Performance (MGP)
- **Automne 2022** : attribution du MPG
- **Hiver 2023-2024** : mise en service de l'installation

Chiffres clés DU PROJET

1,8 km

LONGUEUR DU RÉSEAU

1 200 kW

PUISSANCE CHAUDIÈRE BOIS

30-80 km

RAYON D'APPROVISIONNEMENT
DU COMBUSTIBLE BOIS ÉNERGIE

> 90 %

TAUX DE COUVERTURE BOIS

1,58 MWh/ml

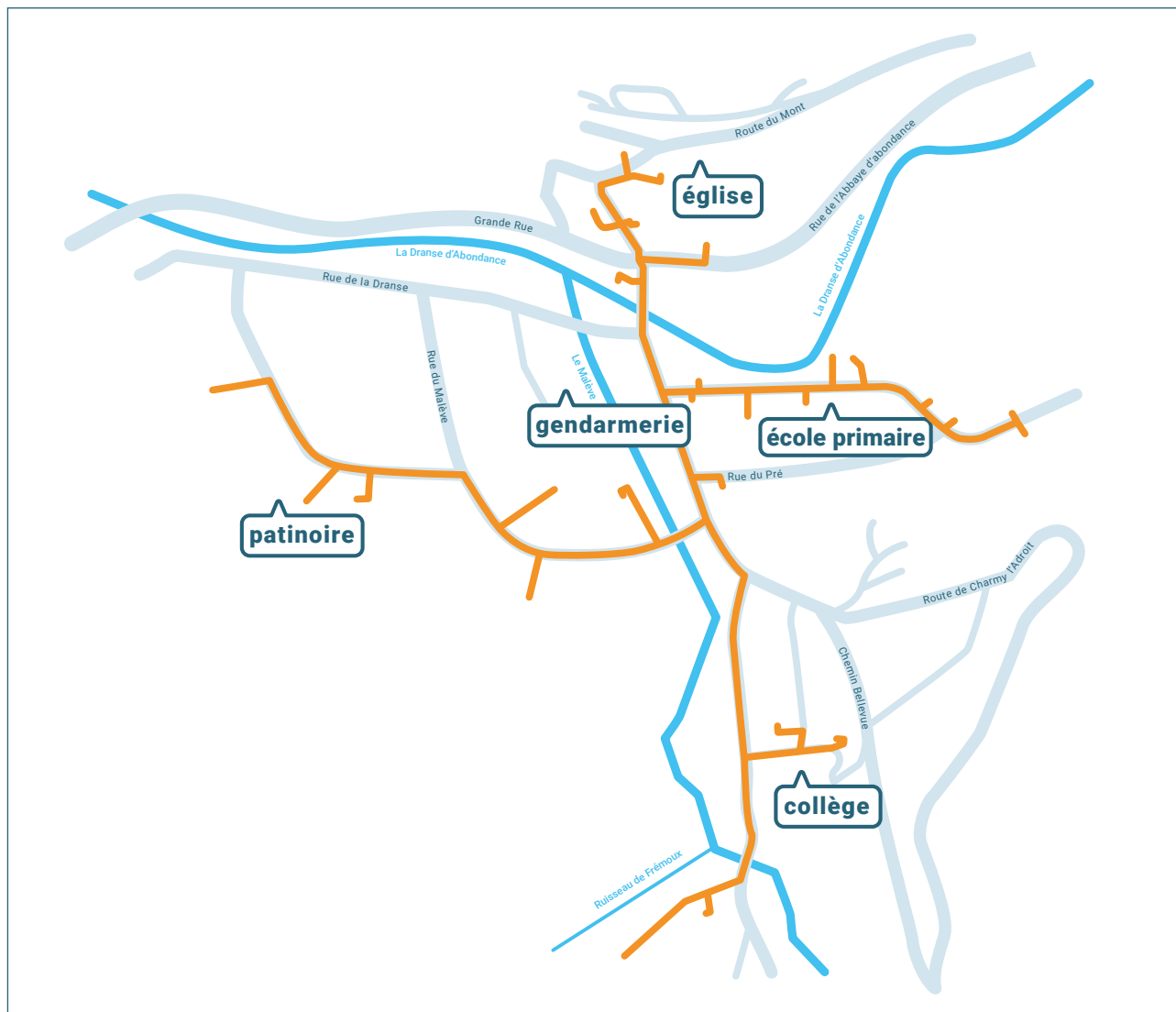
DENSITÉ THERMIQUE GLOBALE
DU RÉSEAU

**675 teq CO₂
évités/an**

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

4,5 M€ HT

D'INVESTISSEMENT
(MONTANT ESTIMATIF)



Tracé prévisionnel du réseau en date de mars 2022, qui peut encore évoluer.
Le lieu d'implantation de la chaufferie n'est pas encore déterminé



Canalisations hydrauliques

Des projets à venir

ÉTUDES DE FAISABILITÉ à fin 2021

À fin 2021, des études de faisabilité pilotées par le Syane étaient en cours sur plusieurs communes de Haute-Savoie.

■ Bois énergie :

Samoëns – Aviernois – Passy – Vallorcine (extension et développement du réseau existant)

■ Géothermie :

Évian-les-Bains Bord du Lac (boucle d'eau tempérée lacustre)

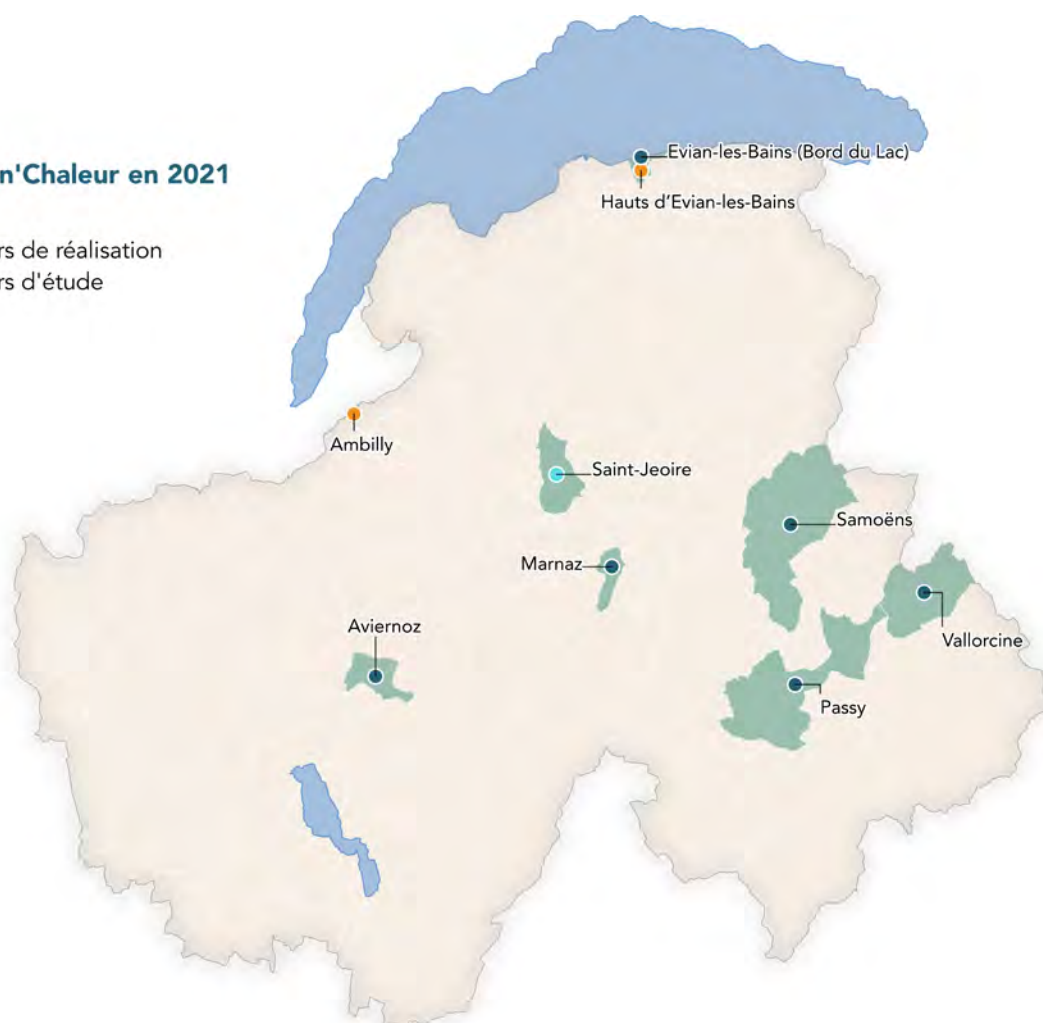
■ Chaleur fatale :

Réseau de chaleur sur Marnaz, alimenté par la récupération de chaleur sur l'Usine de Traitement et de Valorisation Énergétique (UTVE) du SIVOM de Cluses.

Ces projets, si les communes concernées décidaient leur réalisation, pourraient, suite au transfert de compétence, être développés par Syan'Chaleur.

Projets de Syan'Chaleur en 2021

- En service
- Projets en cours de réalisation
- Projets en cours d'étude





Enterrement du réseau de chaleur d'Ambilly/Ville-la-Grand

Évian-les-Bains Bord du Lac

UN FUTUR RÉSEAU DE CHALEUR ET DE FROID en phase d'étude

Suite à un premier réseau de chaleur bois énergie en cours de développement sur les Hauts d'Évian-les-Bains, la commune sollicite le Syane sur la faisabilité d'un second réseau au bord du lac Léman. Ce nouveau projet consiste en un réseau hydraulique de géothermie lacustre, permettant d'alimenter en chaud et en froid les différents bâtiments.

À l'automne 2021, le Syane missionne le bureau d'études BG Ingénieurs Conseils avec lequel il a un accord-cadre pour réaliser une étude de faisabilité. La pertinence technico-économique de ce projet, mise en valeur dans cette étude, démontre l'intérêt de développer ce second réseau sur la commune. Le Syane étant déjà compétent pour porter ce type de projet, Syan'Chaleur pourrait développer et piloter sa création. Cette décision reviendra aux membres du Conseil d'Exploitation et sera délibérée lors des instances du Syane en début d'année 2022.

Le principe de l'hydrothermie

Capter ou évacuer des calories dans les eaux de surface pour chauffer ou rafraîchir des bâtiments à l'aide de systèmes adaptés (échangeurs directs, groupes froids, pompes à chaleur, etc.).

Plus en détail

- Prélèvement de l'eau du lac en profondeur qui garantit la stabilité de la température toute l'année.
- Échangeur entre eau du lac et eau de la boucle tempérée dans la station de captage et de pompage.
- Restitution de l'eau du lac après passage dans l'échangeur.
- Boucle d'eau tempérée qui apporte ou évacue les calories au pied des bâtiments.
- Autorégulation possible de la boucle selon les besoins chauds ou froids (si nécessaire, régulation avec l'eau du lac). Production de froid direct (échangeur) ou par pompe de chaud (pompe à chaleur) dans le local technique/sous-station selon les besoins du bâtiment.

Chiffres clés DU PROJET

1,5 km

LONGUEUR DU RÉSEAU

6,2 MWh/ml

DENSITÉ THERMIQUE GLOBALE
DU RÉSEAU

78 %

QUANTITÉ D'ÉNERGIE RENOUVELABLE,
EN SUBSTITUTION AU GAZ OU AU FIOUL

- 85 %

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)
PAR RAPPORT
AU SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

8,5 M€

D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL

2 M€

DE SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
DE L'ADEME

Planning des travaux

- **Automne 2021** : Étude de faisabilité de la boucle d'eau tempérée
- **Printemps-été 2022** : Études de l'avant-projet avec appels d'offres et constitution du cahier des charges
- **Hiver 2022-2023** : Études d'exécution et dépôt du permis de construire
- **Hiver 2024 – été 2025** : Réalisation des travaux (station de pompage, réseau de distribution)

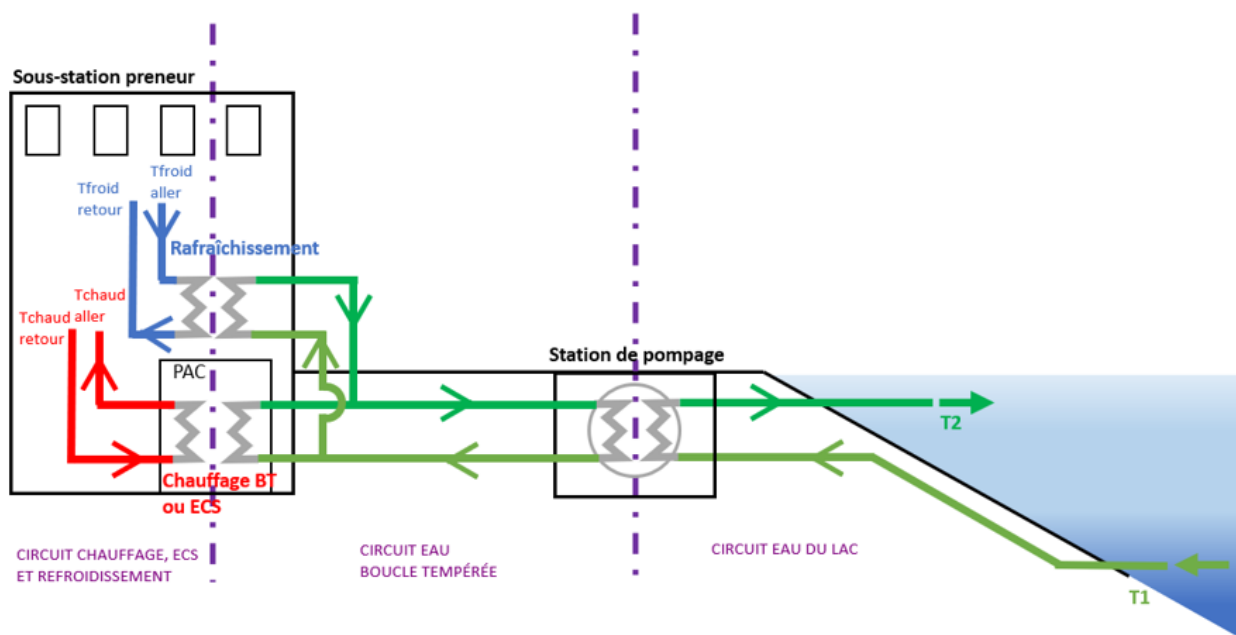
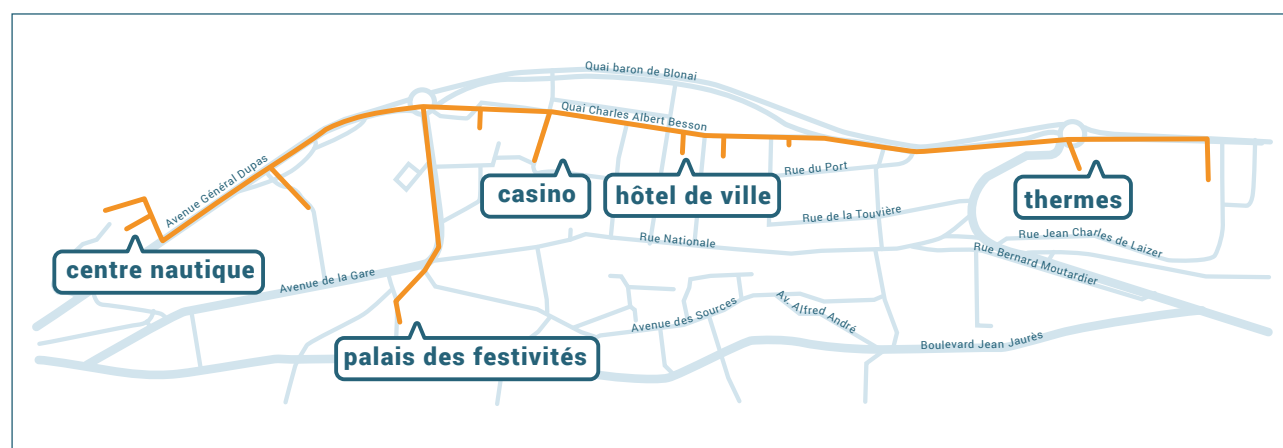


Schéma de principe du captage d'eau du lac à Evian-les-Bains Bord du Lac



Tracé prévisionnel du réseau en date de mars 2022. Le lieu d'implantation de la station de pompage n'est pas encore déterminé

Retour en images

L'INAUGURATION DE LA ZAC ÉTOILE D'AMBILLY/VILLE-LA-GRAND

Le mardi 19 octobre 2021, l'écoquartier a été inauguré par les élus et les différents aménageurs de la ZAC Étoile à Ambilly/Ville-la-Grand avec la plantation symbolique du premier arbre.

Ce projet d'écoquartier est né de la volonté des collectivités locales Annemasse Agglo, Ambilly, Ville-la-Grand et Annemasse, qui se sont associées avec l'aménageur UrbanEra afin de réaménager écologiquement et énergétiquement le quartier de l'Étoile.

Le quartier comprendra à terme :

- une place centrale avec des restaurants et commerces,
- de nouvelles résidences avec des logements en accession libre, ou dits « abordables », un projet d'habitat coopératif et des logements sociaux,
- un jardin ferroviaire à travers une promenade verte, avec des jeux pour enfants, des équipements sportifs et un skate-park,
- une chaufferie biomasse réalisée par Syan'Chaleur, et son réseau de chaleur urbain qui fournira 80 % d'énergies renouvelables au quartier.





UNE JOURNÉE DE VISITES DE RÉSEAUX DE CHALEUR BIOMASSE

Le 10 décembre 2021, Syan'Chaleur a convié quelques élus de Haute-Savoie à une matinée de visites dédiées à la thématique « réseau de chaleur biomasse ».

Certaines collectivités de Haute-Savoie sont en effet intéressées par la possibilité de créer un réseau de chaleur à l'échelle de leur territoire. Afin de les aider à se projeter, Syan'Chaleur a organisé cette matinée de rencontres pour répondre à leurs questions.

La société Idex, qui exploite et gère la chaufferie de Thorens-Glières, a accepté d'ouvrir ses portes pour montrer et expliquer le fonctionnement de l'installation qui abrite une chaudière de 1500 kW de puissance énergie.

Les élus ont pu ensuite découvrir le réseau de chaleur de Saint-Jeoire et sa chaudière de 500 kW de puissance énergie, premier projet de la régie Syan'Chaleur, exploité par la société ENGIE.

Une autre visite à Arenthon, par Savoie Energie, de la plateforme de plaquettes forestières destinées à l'approvisionnement de chaufferie biomasse était prévue mais a dû être annulée le jour même en raison des conditions climatiques difficiles.

À travers cette matinée, les élus ont pu prendre connaissance du fonctionnement technique d'un réseau de chaleur, découvrir les machines et le matériel associé, et échanger avec les professionnels.

Les comptes administratifs

PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Section de fonctionnement : dépenses et recettes

En 2021, le réseau de Saint-Jeoire a généré ses premières recettes de ventes de chaleur (0,18 M€). Du côté des dépenses, les plus significatives ont été les frais d'exploitation ENGIE (0,13 M€) pour l'exploitation du réseau de Saint-Jeoire, le reversement

de primes pour les candidats non retenus sur le projet des Hauts d'Évian-les-Bains (0,03 M€) et les charges financières (0,01 M€). Le résultat de fonctionnement est toujours négatif (- 6 267 €).

BP : Budget Primitif – CA : Compte Administratif – DM : Décisions Modificatives

Dépenses	BP 2021 + DM	CA 2021
Résultat de fonctionnement reporté	23 513,40	
Charges à caractère général	197 710,00	174 418,87
Charges de personnel et frais assimilés	67 335,06	66 934,04
Virement à la section d'investissement	8 762,19	
Autres charges de gestion courante	100,00	3,76
Charges financières	11 414,41	11 414
Total dépenses de fonctionnement	308 835,06	252 771,08

Recettes	BP 2021 + DM	CA 2021
Résultat de fonctionnement reporté		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	63 635,06	63 187,23
Vente de produits	245 200,00	183 316,97
Autres produits de gestion courante		
Total recettes de fonctionnement	308 835,06	246 503,20

Section d'investissement : dépenses et recettes

En 2021, les dépenses d'investissement ont été consacrées à la fin des travaux de Saint-Jeoire (0,4 M€) et au commencement de ceux relatifs au réseau de chaleur d'Ambilly/Ville-la-Grand (2 M€) pour lesquels la régie est en Autorisations de Programme/Crédits de Paiement (AP/CP).

Du côté des recettes, Syan'Chaleur a perçu l'acompte de 80 % de la subvention de l'ADEME (0,6 M€) pour le projet de Saint-Jeoire et l'encaissement du nouvel emprunt pour financer le projet d'Ambilly/Ville-la-Grand (3,9 M€ encaissés en 2021).

Dépenses	BP 2021 + DM	CA 2021
Opérations d'ordre de transfert entre sections	63 635,00	63 187,00
Emprunts et dettes assimilées	781 490,26	18 910,26
Immobilisations en cours	10 044 297,35	2 413 508,61
Total dépenses d'investissement	10 889 422,61	2 495 605,87

Recettes	BP 2021 + DM	CA 2021
Solde d'exécution d'investissement reporté (excédent)	461 227,01	
Virement de la section de fonctionnement	8 762,00	
Subventions d'investissement reçues	3 172 192,00	610 064,00
Emprunts et dettes assimilées	7 247 242,00	5 219 000,00
Immobilisations en cours		1 157,60
Total recettes d'investissement	10 889 423,01	5 830 221,60

Personnel

L'activité de la régie Syan'Chaleur a continué à s'intensifier significativement avec le développement de plusieurs projets, dont certains de grande ampleur. Le plan de charge, qui impose des compétences élevées dans le domaine des réseaux de chaleur, est soumis à des responsabilités particulières. Après le recrutement de Raphaël Lyaret en tant que chargé de mission en 2020, la création d'un deuxième poste au sein de la régie a été acceptée lors

du Comité syndical du 9 décembre 2021. Il s'agit d'un poste permanent d'ingénieur spécialisé dans les énergies renouvelables, à temps complet au sein de la régie Syan'Chaleur. Ce poste sera en partie financé par l'économie des projets portés par la régie.

Jean-Pierre Scotton, Directeur général du Syane, assure la fonction de Directeur de la régie.

La création de supports de communication

Suite à la création de sa nouvelle identité visuelle, Syan'Chaleur a commencé en 2021 à réfléchir à la conception de supports de communication avec des premières publications réalisées en interne.



Flyers de commercialisation et de travaux réalisés en mai 2021



Lettre aux usagers n° 1 de Saint-Jeoire en décembre 2021



Panneaux de chantier sur Ambilly et Ville-la-Grand



Panneau France Relance des Hauts d'Evian-les-Bains



Site internet du suivi de chantier de la construction de la chaufferie d'Ambilly/Ville-la-Grand : création de timelapse



Création de la page LinkedIn et animation (vidéos, publications, infos chantier, etc.)





2107, route d'Annecy | 74330 Poisy
Tél. 04 50 33 50 60 | contact@syanchaleur.fr
www.syanchaleur.fr

